

## Université : Paul Verlaine - Metz

### DIVERSITE

**Type d'action :** accompagnement des étudiants décrocheurs en L1 (dans le cadre de l'appel à projet expérimentations jeunesse « Hirsch »).

**Objectifs :** cette expérimentation est menée pour faire évoluer le rôle de l'université dans l'intégration et la réussite des étudiants en première année de licence (L1). Il s'agit non seulement de réduire les sorties prématurées du système de formation initiale des étudiants de L1, mais également de faire de l'université un « tremplin » pour tous les étudiants en leur proposant un large panel de possibles.

**PUBLIC VISÉ :**

**Etudiants inscrits en 1<sup>ère</sup> année de licence**

**COORDONNEES** du Responsable de l'action

Véronique Chloup – Vice présidente orientation insertion  
[chloup@univ-metz.fr](mailto:chloup@univ-metz.fr) / 03 87 31 50 43/ 06 29 47 17 61

**STRUCTURE COORDINATRICE : Université Paul Verlaine - Metz**

**Partenaires :**

Université Henry Poincaré - Université de Nancy 2 – Pôle Emploi – AFIJ – Mode d'emploi...

**METHODE :**

1. Sélection de filières à forts effectifs de façon à avoir une population d'expérimentation conséquente (exemple : droit, psychologie, sociologie, etc.)
- 2 Repérage dès la rentrée, sur des critères préalablement définis grâce à un questionnaire, des néo-bacheliers « potentiellement décrocheurs » qui seront systématiquement intégrés au dispositif d'accompagnement.
3. Sélection des redoublants de première année dans ces mêmes filières, sur des critères pédagogiques définis par les responsables pédagogiques afin de sélectionner les redoublants qui présentent le plus de risques de décrochage.
4. Pour la totalité de ces étudiants sélectionnés, mise en place d'un suivi personnalisé (par des professeurs référents, des tuteurs, des Conseillers d'Orientation psychologues) qui comporte plusieurs phases :
  - prise de contact durant la semaine de rentrée afin d'évaluer le risque de décrochage
  - information précise et détaillée sur les interventions qui seront proposées au cours du semestre
  - signature d'un contrat pédagogique dans lequel l'étudiant s'engage à s'inscrire dans ce processus s'il se sent en situation de décrochage
5. Pour la totalité de ces étudiants sélectionnés, séances d'informations en groupe sur les possibilités envisageables :
  - stratégie de réussite d'une première année en 2 ans par les responsables pédagogiques
  - ré - orientation au sein de l'université : autres licences, IUT, par les Conseillers d'Orientation Psychologues, les responsables pédagogiques, le personnel des Services Communs Universitaires d'Information et d'Orientation.

- ré - orientation vers des BTS 18 mois par les COP avec le soutien du SAIO et du rectorat
- ré - orientation vers de la formation continue ou par alternance par les services de formation continue
- sortie du système académique par le Pôle Emploi, l'AFIJ (en lien avec le projet REBOND), Mode d'Emploi, IRIS (groupement d'employeurs du secteur énergétique), les Dirigeants Commerciaux de France.

6. Reprise du suivi personnalisé pour accompagner l'étudiant dans la construction de son projet professionnel en s'appuyant sur les informations diffusées.

7. Bilan du contrat pédagogique et prise de décision.

**EVALUATION DE L'ACTION, freins et leviers :**

La grande diversité des filières mais aussi d'étudiants recensés peut constituer un frein à cette action. Cependant, l'enthousiasme des partenaires, et notamment des responsables pédagogiques, permet de relever les éventuelles difficultés rencontrées.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES :**

La note d'étape de l'expérimentation au 30 juin 2010 sera disponible sur le site de la CPU.